

## AVIS DE CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires d'Alliance Assurances sont priés d'assister à leur Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 Mai 2015 à 09 heures à la salle « Sidi Boumediene » de l'hôtel OASIS, sis au 32 rue Mouloud Belhouchet, Hussein-Dey, Alger, en vue de statuer et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion du Conseil d'Administration  
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014

- Approbation des Comptes Sociaux de l'Exercice clos le 31 Décembre 2014;
- Affectation du Résultat de l'Exercice clos le 31 Décembre 2014 et fixation du Dividende;
- Attribution des Jetons de Présence;
- Règlement Note d'Honoraires des Commissaires aux Comptes;
- Mise en conformité des statuts de la Compagnie post introduction en bourse;
- Approbation des Conventions réglementées;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités;
- Divers.

*Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la date de publication de l'avis de convocation.*

*Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale Ordinaire, vous voudrez bien confirmer votre présence en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet [www.allianceassurances.com.dz](http://www.allianceassurances.com.dz).*

*Ledit formulaire devra impérativement nous parvenir avant le 20 Mai 2015; le cachet de la poste faisant foi.*

*La participation à l'Assemblée Générale Ordinaire ne sera permise, qu'aux actionnaires inscrits, à la date du 31 Mars 2015 (fichier source Algérie Clearing).*

*Si vous ne pouviez assister vous-même à cette assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter par une autre personne munie d'un bon pour pouvoir légalisé.*

*En tant que personne physique, vous devrez établir votre qualité d'actionnaire en vous munissant de votre relevé de compte titres et d'une pièce d'identité et éventuellement du bon pour pouvoir; les représentants de personnes morales devront en sus, se munir d'un mandat légalisé portant habilitation.*

**Le Conseil d'Administration**

**NB :** Les documents destinés aux Actionnaires et relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale du 28/05/2015 sont consultables sur le site internet : [www.allianceassurances.com.dz](http://www.allianceassurances.com.dz), [www.cosob.org](http://www.cosob.org)

**SPA ALLIANCE ASSURANCES au capital social de 2 205 714 180.00 dzd**

Centre des Affaires El Qods, Esplanade porte 13, 3<sup>ème</sup> étage, Chéraga, Alger.

**Tél :** +213 21 34 46 46 / +213 34 31 31 **Fax :** +213 21 34 12 25 **email :** [contact@allianceassurances.com](mailto:contact@allianceassurances.com)

[www.allianceassurances.com.dz](http://www.allianceassurances.com.dz)

